

H)

Si vous êtes un citoyen non communautaire ou
communautaire séjournant en Italie et que
VOUS APPARTENEZ AUX CATÉGORIES SUIVANTES

- Activité de recherche
- Résidence élective de citoyens communautaires et non communautaires ne exerçant aucune activité professionnelle
- Personnel diplomatique et consulaire des représentations étrangères opérant en Italie, à l'exception du personnel recruté sous contrat en Italie pour lequel l'inscription au S.S.N. est obligatoire
- Employés étrangers d'organisations internationales opérant en Italie
- Étrangers participant à des programmes de volontariat
- Membres de famille âgés de plus de soixante-cinq ans ayant présenté une demande d'entrée en Italie après le 05/11/2008
- Activité sportive non contractualisée
- Toutes les autres catégories identifiées par exclusion par rapport à celles ayant droit à l'inscription obligatoire

tu devras payer une CONTRIBUTION* SUPÉRIEURE AU MINIMUM (voir D.M.08/10/1986 art. 1: la contribution à verser sera égale à 7,5 % jusqu'au montant de revenu correspondant en € à 20.658,28 et de 4 % pour les montants dépassant € 20.658,28 jusqu'à la limite correspondant en € à 51.645,69. En tout état de cause, la contribution ne pourra être inférieure à € 2.000,00), à effectuer au moyen du formulaire F24, qui devra être rempli comme indiqué ci-dessous:
CODE IMPÔT: 8846 – CODE RÉGION: 17
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: _____

Il est précisé que le paiement de la contribution couvre également les membres de la famille fiscalement à charge.

Dès que tu auras effectué le paiement, tu devras envoyer la documentation à l'adresse e-mail correspondant à ta zone de résidence: iscrizionivolontarie.firenze@uslcentro.toscana.it (Firenze - Empoli) iscrizionivolontarie.prato@uslcentro.toscana.it iscrizionivolontarie.pistoia@uslcentro.toscana.it

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES SONT:

- passeport avec visa
- si tu es non-communautaire, le permis de séjour valide.
- Si le permis de séjour est expiré, tu devras également envoyer la documentation attestant la demande de renouvellement du permis de séjour (Kit postal**).
- Lors de la première délivrance du permis de séjour, il suffit d'envoyer le Kit postal.
- le code fiscal;
- une certification relative au revenu (si tu es dans l'impossibilité de présenter ladite certification, l'autocertification est acceptée).
- En l'absence de Certifications/Autocertifications, le montant maximal de € 2.788,87 est appliqué;
- l'attestation du versement;

- la fiche statistique prévue par le D.M. 8.10.1986 (téléchargeable sur internet);

NOTE IMPORTANTE: si tu es citoyen communautaire, il est nécessaire de présenter le Formulaire E104/S041 délivré par l'Institution étrangère certifiant la suspension de l'inscription au service de santé du pays d'origine.

À ce stade, tu pourras être inscrit(e) au S.S.N.

* * *

*La contribution économique doit être versée dans la région de résidence.

**Si le kit postal de première demande / renouvellement du permis de séjour a été déposé auprès d'un commissariat (Questura) qui n'est pas situé dans la Région Toscane, ne pas effectuer le paiement de la contribution.

A SAVOIR QUE...

- n'ont pas droit à l'inscription volontaire les personnes présentes sur le territoire pour des motifs touristiques ou pour des soins médicaux;
- le droit à l'assistance sanitaire commence au moment de l'inscription, a une durée d'une année civile, n'est pas fractionnable et n'a pas d'effet rétroactif;
- les documents doivent être transmis dans un seul fichier au format PDF. Le fichier ne doit pas être compressé (zippé), ni partagé via un drive, et aucune image ne doit être insérée dans le corps du mail ;
- étant donné que de nombreux médecins ont déjà atteint le nombre maximal de patients, il est nécessaire d'indiquer, dans la fiche statistique, les noms de plusieurs médecins traitants;
- si tu es résident(e) ou domicilié(e) dans une commune de la zone Empolese, Val d'Elsa, Prato, Pistoia ou Valdinievole et que tu souhaites effectuer l'inscription au guichet, tu peux appeler le 055 545454 pour prendre rendez-vous au District le plus proche.

**CITOYEN COMMUNAUTAIRE
ET NON COMMUNAUTAIRE**

Comment s'inscrire au
Service Sanitaire National avec
la contribution économique

INSCRIPTION VOLONTAIRE**POUR INFORMATIONS****SITE INTERNET**

<https://www.uslcentro.toscana.it/index.php/altri-servizi/assistenza-italiani-all'estero-e-stranieri-in-italia>

BUREAU GESTION ÉTRANGERS
ZONE FIRENZE-EMPOLI

tél. 055 6930334 / 6930501

du lundi à vendredi de 10.00 à 12.00

BUREAU GESTION ÉTRANGERS
ZONE PRATO

tél. 0574 807121 / 807122

du lundi à vendredi

BUREAU GESTION ÉTRANGERS
ZONE PISTOIA VALDINIEVOLE

tél. 0573 228421

du lundi à vendredi

A)

Si tu es un citoyen non communautaire ou
communautaire et que tu séjournes en Italie
POUR DES MOTIFS D'ÉTUDE
SANS MEMBRES DE FAMILLE À CHARGE

tu devras payer une contribution* de 700,00 €, à effectuer au moyen
du formulaire F24, qui devra être rempli comme indiqué ci-dessous:
CODE IMPÔT: 8846 – CODE RÉGION: 17
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: _____

Dès que tu auras effectué le paiement, tu devras envoyer la documen-
tation à l'adresse e-mail correspondant à ta zone de résidence:
iscrizionivolontarie.firenze@uslcentro.toscana.it (Firenze - Empoli)
iscrizionivolontarie.prato@uslcentro.toscana.it
iscrizionivolontarie.pistoia@uslcentro.toscana.it

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES SONT:

- passeport avec visa;
- si tu es non-communautaire, le permis de séjour valide.
- Si le permis de séjour est expiré, tu devras également envoyer la do-
cumentation attestant la demande de renouvellement du permis
de séjour (Kit postal**).
- Lors de la première délivrance du permis de séjour, il suffit d'envo-
yer le Kit postal;
- le code fiscal;
- l'attestation du versement;
- la fiche statistique prévue par le D.M. 8.10.1986 (téléchargeable sur
internet);
- la certification / autocertification du cours d'études suivi.

NOTE IMPORTANTE:

si tu es citoyen communautaire, il est nécessaire de présenter le For-
mulaire E104/S041 délivré par l'Institution étrangère certifiant la su-
spension de l'inscription au service sanitaire du pays d'origine.
À ce stade, tu pourras être inscrit(e) au S.S.N.

B)

au contraire tu séjournes en Italie
POUR DES MOTIFS D'ÉTUDE AVEC DES
MEMBRES DE FAMILLE À CHARGE

tu devras payer une contribution* minimale de 2.000,00 € au lieu de
700,00 €.

C)

Si tu es un citoyen non communautaire ou
communautaire et que tu séjournes en Italie
EN TANT QUE JEUNE AU PAIR
SANS MEMBRES DE FAMILLE À CHARGE

tu devras payer une contribution* de 1.200,00 €, à effectuer au moyen
du formulaire F24, qui devra être rempli comme indiqué ci-dessous:
CODE IMPÔT: 8846 – CODE RÉGION: 17
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: _____

Dès que tu auras effectué le paiement, tu devras envoyer la documen-
tation à l'adresse e-mail correspondant à ta zone de résidence:
iscrizionivolontarie.firenze@uslcentro.toscana.it (Firenze - Empoli)
iscrizionivolontarie.prato@uslcentro.toscana.it
iscrizionivolontarie.pistoia@uslcentro.toscana.it

DOCUMENTS NÉCESSAIRES SONT :

- passeport avec visa;
- si tu es non-communautaire, le permis de séjour valide.
- Si le permis de séjour est expiré, tu devras également envoyer la do-
cumentation attestant la demande de renouvellement du permis
de séjour (Kit postal**).
- Lors de la première délivrance du permis de séjour, il suffit d'envo-
yer le Kit postal;
- le code fiscal;
- l'attestation du versement;
- la fiche statistique prévue par le D.M. 8.10.1986 (téléchargeable sur
internet).

NOTE IMPORTANTE: si tu es citoyen communautaire, il est néces-
saire de présenter le Formulaire E104/S041 délivré par l'Institution
étrangère certifiant la suspension de l'inscription au service sanitaire
du pays d'origine.
À ce stade, tu pourras être inscrit(e) au S.S.N.

D)

Si au contraire tu séjournes en Italie
EN TANT QUE JEUNE AU PAIR
AVEC DES MEMBRES DE FAMILLE À CHARGE

tu devras payer une contribution* minimale de 2.000,00 € au lieu de
1.200,00 €.

E)

si tu es un citoyen non communautaire et que tu séjournes en Italie
POUR DES MOTIFS RELIGIEUX
SANS MEMBRES DE FAMILLE À CHARGE

tu devras payer une contribution* minimale de 700,00 €, à effectuer
au moyen du formulaire F24, qui devra être rempli comme indiqué
ci-dessous :
CODE IMPÔT: 8846 – CODE RÉGION: 17
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: _____

Dès que tu auras effectué le paiement, tu devras envoyer la documen-
tation à l'adresse e-mail correspondant à ta zone de résidence:
iscrizionivolontarie.firenze@uslcentro.toscana.it (Firenze - Empoli)
iscrizionivolontarie.prato@uslcentro.toscana.it
iscrizionivolontarie.pistoia@uslcentro.toscana.it

DOCUMENTS NÉCESSAIRES SONT:

- passeport avec visa;
- le permis de séjour valide.
- Si le permis de séjour est expiré, tu devras également envoyer la do-
cumentation attestant la demande de renouvellement du permis
de séjour (Kit postal**).
- Lors de la première délivrance du permis de séjour, il suffit d'envo-
yer le Kit postal;
- le code fiscal;
- l'attestation du versement;
- la fiche statistique prévue par le D.M. 8.10.1986 (téléchargeable sur
internet);
- la certification d'appartenance à un Ordre religieux.

À ce stade, tu pourras être inscrit(e) au S.S.N.

F)

Si tu es un citoyen non communautaire et que tu séjournes en Italie
POUR DES MOTIFS RELIGIEUX
AVEC DES MEMBRES DE FAMILLE À CHARGE :

tu devras payer une contribution* minimale de 2.000,00 € au lieu de
700,00 €.

G)

Si tu es un citoyen communautaire et que tu séjournes en Italie
POUR DES MOTIFS RELIGIEUX

tu devras payer une contribution* minimale de 2.000,00 €, à effectuer
au moyen du formulaire F24, qui devra être rempli comme indiqué
ci-dessous :

CODE IMPÔT: 8846 – CODE RÉGION: 17
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: _____

que tu auras effectué le paiement, tu devras envoyer la documen-
tation à l'adresse e-mail correspondant à ta zone de résidence
iscrizionivolontarie.firenze@uslcentro.toscana.it (Firenze - Empoli)
iscrizionivolontarie.prato@uslcentro.toscana.it
iscrizionivolontarie.pistoia@uslcentro.toscana.it

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES SONT:

- document d'identité valide;
- le code fiscal;
- l'attestation du versement;
- la fiche statistique prévue par le D.M. 8.10.1986 (téléchargeable sur
internet);

NOTE IMPORTANTE: il est nécessaire de présenter le Formulaire
E104/S041 délivré par l'Institution étrangère certifiant la suspension
de l'inscription au service sanitaire du pays d'origine. Certification
d'appartenance à un Ordre religieux.
À ce stade, tu pourras être inscrit(e) au S.S.N.